

PLAN SANITAIRE D'ELEVAGE CAPRINS

NB : Les calendriers présentés ci-après présentent les périodes optimales d'application des traitements préventifs pouvant être réalisés dans les conditions classiques d'élevage dans le Cher. Le choix définitif de l'application d'un traitement et de sa période d'application ainsi que des mesures complémentaires, revient au vétérinaire prescripteur, dont la mission est d'adapter le schéma préventif à chaque élevage.

CHEVRETTES

<i>Période d'intervention</i>	Problèmes sanitaires	<i>Produits retenus</i>
A la naissance	Carences vitaminiques	• Vitamines.
4 à 6 semaines après la naissance (selon le statut vaccinal des mères)	Echtyma	• Vaccin contre l'Echtyma contagieux.
Avant l'hiver	Fasciologie	• Douvicides : Oxyclozanide, triclabendazole.
	Dicrocoeliose	• Albendazole.
<ul style="list-style-type: none"> • 1 mois après la mise à l'herbe • 1 mois après le 1er traitement • avant la saillie 	Strongyloses digestives et respiratoires	• Anthelminthiques : albendazole, fébantel, fenbendazole, lévamisole, mébendazole, morantel, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole.
Au sevrage	Coccidiose	• Anticoccidiens : décoquinate, sulfadimérazine, sulfadiméthoxine.

CAPRINS ADULTES

<i>Période d'intervention</i>	<i>Problèmes sanitaires</i>	<i>Produits retenus</i>
4 semaines avant la mise-bas	Carences vitaminiques du nouveau-né	<ul style="list-style-type: none"> • Vitamines.
6 à 2 semaines avant la mise-bas	Entérotoxémies et Tétanos Piétin Echtyma Toxi-infections et affections colibacillaires des chevreaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccin contre les entérotoxémies à Clostridia et contre le tétanos (primovaccination ou rappel). • Vaccin piétin. • Vaccin contre l'Echtyma contagieux. • Vaccin contre les affections septicémiques des jeunes dues aux salmonelles, colibacilles, Welchia perfringens, par immunisation de la femelle gestante.
Eté, Automne, entrée de l'hiver	Parasitoses externe	<ul style="list-style-type: none"> • Antiparasitaires externes: amitraz, diazinon, phoxim.
A la rentrée en chèvrerie et avant la mise-bas	Fasciolose	<ul style="list-style-type: none"> • Douvicides : oxyclozanide, triclabendazole.
	Dicrocoeliose	<ul style="list-style-type: none"> • Albendazole.
<ul style="list-style-type: none"> • Avant la mise bas • pendant la saison de pâture • avant la saillie 	Strongyloses digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : albendazole, fébantel, fenbendazole, lévamisole, mébendazole, morantel, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole.
5 à 7 jours avant la mise-bas	Coccidiose	<ul style="list-style-type: none"> • Anticoccidiens : décoquinatate, sulfadimérazine, sulfadiméthoxine.
Avant la lutte	Maîtrise de l'oestrus	<ul style="list-style-type: none"> • Cloprostérol, flugestone, gonadotrophines sériques.